

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime
ARRONDISSEMENT
de **ROCHEFORT**
CANTON
de **ROYAN**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de **ROYAN**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **29 Novembre** 19**46**

OBJET :

Marché de gré à gré DUPONT

L'an mil neuf cent **quarante six**, le **vingt neuf** mois
d **e Novembre**, le Conseil Municipal de **ROYAN**

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGAZONI Ch. Maire en session } ordinaire
d'après convocations faites le **24 Novembre** 19**46** } extraordinaire

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :
18

Etaient présents : MM. **REGAZONI Charles, Veyssièrre
Rochedereux, Julien, Dasseux, Mme Parizet,
MM. Baudet, Chollet, Boulerne, Bouchet, Cha-
zeau, Prugnand, Conge, Senelier, Counil, Savi-
gnac, Grussenmeyer, Domsoq.**

DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Absents : MM. **Simon, Melle Rikosky, Arrivé
Thomas, Cousinet, Ollivier, Kérandeau, Prot.**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. **Conge**, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

LE CONSEIL

autorise Monsieur le Maire à signer avec Mr
**DUPONT Maurice, Libraire à Royan, un marché
de gré à gré, d'un montant de 200.000 frs.,
pour fournitures scolaires gratuites aux Ecoles
Publiques. à Royan.**

[Faint, illegible handwriting and a circular stamp are visible in the upper and middle sections of the page.]

Fait et délibéré à _____
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. _____

N'ont pas signé : MM. _____

Si le vote a eu lieu au
scrutin public, établir à
la suite la désignation de
leur vote (Art. 51 de la loi
du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite
la cause qui les a empêchés
de signer (Art. 57 de la loi
municipale).

Pour extrait conforme :

MARCHE DE GRE A GRE

ENTRE :

Monsieur REGAZONI Charles, Maire de la commune de Royan, agissant en exécution de la décision du Conseil Municipal (délibération du 29 Novembre 1946)

ET :

Monsieur DUPONT Maurice, Libraire à Pontaillass

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Monsieur DUPONT Maurice, s'engage à livrer aux Ecoles Publiques de Pergigna et El Hoggar, des fournitures scolaires jusqu'à concurrence du montant de 200.000 francs (DEUX CENT MILLE FRANCS)

Monsieur Dupont sera mandaté sur mémoire, au fur et à mesure des livraisons.

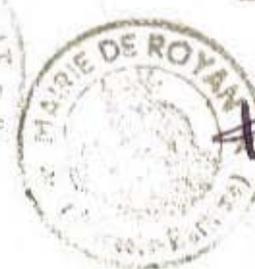
A ROYAN, le 12 Décembre 1946

Le Fournisseur

Le Maire,

[Handwritten signature of Maurice Dupont]

[Handwritten signature]



[Handwritten signature of Charles Regazoni]